

PROJET DE CONTRAT DE PLAN ETAT-REGION 2021-2027

Auvergne-Rhône-Alpes

Fiche annexe n°23 – Transmission / démocratisation de la culture

1. Modalités de déclinaison du volet

Territoires intelligents

L'État et la Région Auvergne-Rhône-Alpes travailleront à l'élaboration d'un service numérique de l'éducation artistique et culturelle, coopératif, innovant et facilitateur (en lien étroit avec le Pass-Culture de l'Etat qui se développe en Auvergne-Rhône-Alpes à partir de 2021 ainsi que des avantages culturels offerts par le Pass Région), afin de renforcer les réseaux professionnels partenariaux, et leurs interactions, de faciliter les partenariats et de permettre la transversalité des approches éducatives.

Enseignement supérieur

Afin de conforter la visibilité des établissements d'enseignement supérieur culture, inscrits dans la stratégie nationale de l'enseignement supérieur et au cœur des dynamiques universitaires et des communautés de recherche, les projets de ces établissements sont inscrits dans le volet « Enseignement supérieur ».

Mais le projet Ciné fabrique, par sa spécificité, serait maintenu dans le volet culture.

Ainsi, au regard de la concordance des objectifs poursuivis et de leur maturité, et à titre d'illustration, le projet suivant ferait l'objet d'un soutien de l'État et de la Région :

- *Un service numérique pour l'éducation aux arts et à la culture ;*
- *Projets transverses avec l'enseignement supérieur :*
- *Construction d'un bâtiment mutualisé de l'ENSA de Saint-Étienne pour y développer le master « Building information moduling » (BIM) ;*
- *Rénovation énergétique de l'école supérieure d'art d'Annecy Alpes.*

2. Maquette détaillée du volet

Mesure	Crédits contractualisés Etat	Crédits contractualisés Conseil régional	Crédits valorisés Etat	Crédits valorisés Conseil régional
Soutien à la transmission des savoirs et à la démocratisation	10,5 M€	10,5 M€		